

## **Collectif ROMEUROPE Val de Marne**

### **Situation des familles roms roumaines dans le Val de Marne**

**Point au 12 novembre 2010**

*Bilan établi avec les comptes rendus des comités de soutien des lieux de vie.*

#### **BRY sur Marne**

**CONTACTS.** Margo Botta 06 60 82 96 58 Johan ANKRI 0663721607

#### **réunion du Comité de soutien aux Roms de Bry – 8 novembre 2010**

**Bienvenue à la troisième réunion du Comité de soutien aux Roms de Bry-sur-Marne**, qui se tient cette fois-ci à Champigny en raison du grand nombre de bénévoles campinois dans le Collectif.

#### **Remerciements :**

Les associations : ATD Quart Monde, CCFD Terre solidaire, Collectif Droits de l'Homme Romeurope (LDH, MRAP, Médecins du Monde...), Collectif Gauche Alternative Campigny et environs, FCPE, Solidarités Nouvelles pour le Logement...

Les élus de l'opposition municipale bryarde.

Tous les bénévoles qui se sont joints au Collectif.

#### **Objectifs de la réunion :**

Faire le point sur la situation des familles roms de Bry et sur les démarches entreprises par le Collectif depuis sa création début septembre et les réunions du 16 septembre puis du 11 octobre. Organiser l'action du Collectif pour les prochaines semaines

#### **Tour de table**

Johan ANKRI (élu de Bry, Collectif), Antonio BAGULHO, Elena BALTATU (familles roms), Margo BOTTA (Collectif), Emmanuel BOUTET (Relocalisons !), Micheline COUTELAN (Gauche alternative), Anne-Charlotte DUSSEAULX (SNL), Malika DURAUD (FCPE, Gauche alternative), Nicolae ILINCA (familles roms), Evelyne PERRIN (Gauche alternative), Gwenaëlle TOUTAN (CCFD), Elisabeth VITIELLO.

#### **Point sur la situation des familles roms de Br**

1 grande famille : 7 familles, 26 personnes dont 14 enfants (9 en âge d'être scolarisés).

Arrivée en France en 2008 et à Bry fin juillet 2010 après l'évacuation du campement de Roms de Bobigny.

- Installation sur un terrain désaffecté appartenant à Epamarne (établissement public qui y construira le futur lycée international), à proximité de l'Hôpital privé de Marne-la-Vallée.
- 3 caravanes, plusieurs abris de fortune en tôle et en bois.
- Situation matérielle extrêmement précaire : caravanes et abris qui prennent l'eau, manque de couvertures et de vêtements chauds, difficultés d'accès à l'eau...
- Pression morale inacceptable.
- Retour en Roumanie de deux personnes depuis le début du mois de septembre (l'une doit revenir avec sa femme et trois enfants en bas âge).
- Evacuation du campement de Bry le 23 octobre suite à l'ordonnance du TGI de Créteil rendue le 19 octobre et installation sur un terrain situé à la limite de Villiers, en contrebas de l'autoroute. Nouvelle évacuation par la police le même jour et déplacement par les forces de l'ordre sur un terrain situé à Noisy-le-Grand, situé derrière le Novotel. Plusieurs centaines de Roms s'y entassent déjà. Situation très précaire.
- 3 caravanes, 7 abris de fortune.

## **Point sur l'avancement des démarches et les résultats du Collectif**

### **1- La scolarisation des enfants**

- Après de nombreuses démarches auprès du Maire de Bry, du Préfet, de l'Inspection d'académie, de la HALDE, du Défenseur des enfants et des médias : scolarisation effective de 7 enfants en écoles maternelle et primaire le 24 septembre.
- 2 enfants ne parlant pas suffisamment bien le français ont été envoyés en CLIN (classe d'initiation pour non-francophones) à Champigny-sur-Marne. Réintégration dans les écoles bryardes après accord de l'inspectrice de l'éducation nationale en raison de la distance de l'école (40 minutes).
- Les enfants manquent régulièrement l'école au motif que la pluie et les conditions d'hygiène les en empêchent.
- Mise en place du soutien scolaire à la Médiathèque de Bry avec deux bénévoles après la réunion du 16 octobre. Suite à l'absence des enfants à plusieurs séances, retrait des bénévoles. Nécessité de trouver de nouveaux bénévoles pour une alphabétisation des enfants le mercredi et le samedi.
- Scolarisation de 4 enfants au collège pose toujours problème. Contacts avec le cabinet de l'Inspection d'académie, la HALDE et le Défenseur des enfants. Pressions du Collectif, de la FCPE et de Dominique Bellidon (responsable de la scolarisation des enfants à Romeurope). Sans résultat. D'après l'inspection d'académie, « *les services sont prévenus, ça suit son cours* » (délais étonnamment longs mais classes d'accueil en collège insuffisantes au niveau de l'académie).
- Nécessité de passer à une phase d'action plus offensive, en accord avec Dominique Bellidon et Michel Fèvre.

#### **□ Décisions prises par le Collectif :**

- 1) Proposer un Rassemblement devant l'Inspection d'académie le 18 ou le 19 novembre ou autre date, pour la scolarisation des collégiens. Tract à rédiger.
- 2) Antonio se propose pour des cours d'alphabétisation à la Médiathèque. Elisabeth propose de contacter une de ses connaissances qui pourrait être intéressée.
- 3) Suite aux absences répétées des enfants à l'école et au soutien scolaire, le Collectif insiste sur l'absolue nécessité que les enfants retournent à l'école à tout prix et sur la nécessité d'impliquer les familles dans l'éducation des enfants. Les parents doivent faire le nécessaire pour accompagner les enfants à l'école et au soutien scolaire (principe de réciprocité des engagements et responsabilisation des parents).

### **2- La domiciliation des familles**

- Domiciliation vitale pour obtenir l'AME et la scolarisation des enfants au collège.
  - Plusieurs demandes de domiciliation à la Mairie depuis début septembre – Refus officieux : « *la Mairie ne domicilie pas pour absence de lien avec la commune* ».
  - Réponse de la mairie reportée de semaine en semaine : il s'agissait pour la mairie de gagner du temps par rapport à l'ordonnance du juge des référés (19 octobre).
  - Réunion du Collectif avec les adjoints au Maire le 18 octobre : une lettre du Préfet au Maire invoquant le CESEDA a été produite pour justifier une décision de refus.
  - Mail de Johan Ankri au Maire le 29 octobre pour obtenir copie de la lettre et informer les élus de la poursuite de l'action du Collectif sur le terrain judiciaire en cas de décision de refus.
- Obligation du CCAS de domicilier sous condition de lien avec la commune : inscription des enfants à l'école, repérage par la Protection Maternelle Infantile et contacts avec les institutions et associations locales (articles L.264-1 et L.264-4 du CASF + Circulaire du 25 février 2008).

- Réponse du Maire le 2 novembre : réponse après la prochaine réunion de majorité municipale.
- Nécessité d'étudier avec l'avocate du Collectif la faisabilité d'une réponse sur le terrain judiciaire (de même qu'en matière d'absence d'aire d'accueil pour les gens du voyage).
- **Décision prise par le Collectif** : Attaquer la décision de refus de domiciliation du Maire lorsque celle-ci sera officiellement parvenue aux familles.

### **3- L'hébergement des familles**

- Les courriers au Directeur général et au Président du Conseil d'administration d'Epamarne pour passer une convention d'occupation du terrain jusqu'à la fin de l'année scolaire sont restés sans réponse (délai maximum proposé : 15 jours).
  - Audience en référé devant le président du TGI de Créteil le 30 septembre.
  - Maître Cahen-Salvador a demandé un délai jusqu'au 5 juillet 2011 pour l'évacuation des familles.
  - Ordonnance du juge des référés rendue le 19 octobre : les familles doivent quitter le terrain d'Epamarne dès notification de la décision par l'huissier le 21 octobre.
  - Des courriers de protestation ont été envoyés à Epamarne.
  - Départ des familles le 23 octobre sur un autre terrain d'où elles ont été évacuées le même jour.
- Installation des familles sur un terrain de Noisy-le-Grand.
- Inquiétude : en installant les familles à cet endroit, la police sait où se trouvent les familles, connaît leur identité et peut à tout moment leur délivrer des OQTF.
  - Nous avons essayé de trouver d'autres terrains mais toutes nos pistes se sont révélées infructueuses.
  - Nécessité de déplacer les familles sur un autre terrain, plus sûr.

### **4- Les conditions de vie**

- Après de nombreuses démarches et pressions auprès du Maire de Bry, nous avons obtenu la mise à disposition d'une benne à ordures et d'une bonbonne d'eau ainsi que l'accès des enfants à la cantine scolaire.
- RV d'une délégation du Collectif (Johan Ankri, Michel Fèvre et Marc Teillet) avec le Maire et deux adjoints le 27 septembre. Discussion très générale mais pas d'avancées concrètes. Nous avons formulé les demandes suivantes : accès des enfants aux activités périscolaires ; domiciliation administrative des familles ; déplacement de la bonbonne d'eau à l'intérieur du campement, remplissage régulier de la bonbonne d'eau et nécessaire branchement d'accès à l'eau ; déplacement de la benne à ordures ou remplacement par des containers plus adaptés ; accès aux douches du gymnase Clémenceau un ou deux soir par semaine; attribution de bons alimentaires ; installation de toilettes sèches ; raccordement en électricité ; organisation d'une table ronde avec les partenaires institutionnels (Etat, région, département, communes voisines...) et associatifs.
- Nouveau RV de la délégation du Collectif avec deux adjoints au Maire. Entretien cordial mais refus des demandes formulées (à l'exception du déplacement et du vidage de la benne à ordures) en attendant la décision judiciaire.
- Ces avancées sont désormais inutiles, les familles ayant quitté le terrain d'Epamarne.
- J'ai des contacts téléphoniques réguliers avec le Conseil général du Val-de-Marne qui soutien notre action mais peut difficilement intervenir.
- Contributions matérielles et/ou financières du Collectif :
  - Alimentaire (Restos du Coeur, Secours populaire) ;
  - Vêtements (nombreux dons des bénévoles)

- Chaussures pour les enfants (La Passion ne chôme pas – 158 euros) ;
  - Duvets (La Passion ne chôme pas – 120 euros) ;
  - Fournitures scolaires et cartables (FCPE) ;
  - Caravane (La Passion ne chôme pas – 200 euros – Margo a apporté les papiers pour l'immatriculation) ;
  - Générateur électrogène (La Passion ne chôme pas – 100 euros) ;
  - Frais de dentiste et de pharmacie (La Passion ne chôme pas – 150 euros + 66 euros).
- J'ai contacté les associations suivantes, sans retour concret de leur part : la Croix Rouge, le Secours catholique et la Fondation Abbé Pierre.

**Décisions prises par le Collectif :**

- 1) Gauche alternative a fait un chèque de 350 euros à l'association La Passion ne chôme pas pour participer aux différentes dépenses.
- 2) CCFD propose de prendre en charge l'achat d'extincteurs.
- 3) Les familles peuvent prendre des douches à l'association La Halte fontenaisienne. Evelyne propose aux enfants de venir prendre une douche à son domicile.
- 4) Micheline se propose de récupérer le colis du Secours populaire.
- 5) Pour les autres mesures (boue, chauffage, toilettes...), le Collectif attend le résultat des démarches qui vont être entamées avec le Conseil général.
- 6) Le Collectif pourrait acheter des bottes aux enfants (boue).

**5- La santé**

- Plusieurs rencontres avec les puéricultrices de la PMI de Bry-sur-Marne et le dispensaire de Villiers : suivi médical et vaccinations.
- Les familles ne se sont pas rendues au dernier RV avec la PMI. Un nouveau RV doit avoir lieu. La PMI va se rendre sur le campement.
- Des soins dentaires ont été prodigués à une personne souffrante par un dentiste. Mais le suivi ne peut se prolonger en raison de l'absence d'AME, d'où l'absolue nécessité d'obtenir la domiciliation.
- Décision prise par le Collectif :** Les familles doivent retourner à l'association Entraide et Partage (Vincennes) avec un bénévole pour compléter les démarches pour la domiciliation AME.

**6- L'insertion**

- Réponse négative de la Mairie pour intégrer les adultes au programme d'alphabétisation de la ville car ils ne sont pas demandeurs d'emploi (réunion du Collectif avec les adjoints au Maire le 18 octobre)

**Divers**

- A l'invitation de Nicolae, le RV est pris pour se rendre tous ensemble sur le campement le samedi 13 novembre. RV fixé devant la Mairie de Bry à 16 heures.
- Nécessité de trouver un nouvel interprète en raison de l'étonnante défection de Vasile.
- La question s'est posée de savoir si on devait aider les dizaines d'autres familles présentes sur le campement de Noisy-le-Grand. Le Collectif a décidé de concentrer son action sur les familles roms de Bry afin d'améliorer les chances de succès de nos démarches et rappelle qu'il s'agit du Collectif de soutien aux Roms de Bry. Nécessité de poursuivre l'action du Collectif tout en prenant conscience des limites de l'action du Collectif, en raison de moyens humains et financiers très limités.

Johan ANKRI

## **SAINT MAUR CONTACT:**

**Laurence Alimi 06 30 48 97 28 Claudine Fouquere 06 12 11 51 63**

Conférence de presse lundi 8 nov devant la mairie de Saint Maur à 18h et réunion le 11 novembre.  
(compte rendu a venir)

13 Roms (7 adultes et 6 mineurs demandent l'hospitalité à St Maur des Fossés 94.

Depuis le 3 Octobre 2010 ils ont subi 3 expulsions successives dont la dernière de l'église St Nicolas de St Maur, le vendredi 5 Novembre dernier.

Ces 13 Roms se retrouvent une fois de plus jetés à la rue. Leur situation est emblématique de ce que vivent les Roms en France et dans le Val de Marne.

Minorité discriminée, les Roms roumains sont citoyens européen depuis 2007.

Si dans le val de Marne, 200 d'entre eux sont en situation d'insertion, 300 autres sont en situation de très grande précarité, aggravée depuis les expulsions d'Août 2010.

Dans le Val de Marne, depuis plusieurs années, des collectivités territoriales, en premier le le Conseil Général, en partenariat avec des associations, se sont mobilisés pour proposer des solutions durables, malgré l'absence, voire l'hostilité de l'Etat.

Il est regrettable que la municipalité de St Maur qui ne manque pas de moyens, refuse de s'inscrire dans ces démarches d'accueil et d'insertion. A ce jour, Monsieur le Maire a toujours refusé tout dialogue constructif.

On ne peut pas reprocher aux Roms de ne pas d'intégrer dans la société française tout en leur refusant tous moyens d'y parvenir.

## **SUCY en BRIE**

**Contacts** Béatrice Cussac 0688414841 et Aline POUPEL 06 74 63 44 44

Nous sommes a quelques jours de la publication du délibéré de la décision du référé du TGI de Créteil. Nous sommes toujours à la recherche d'une solution dans le cas fort probable d'une décision d'expulsion. **Toutes les récentes décisions sur le Val de Marne ont conduit à cette issue traumatisante : Bry, Créteil, Valenton, Saint Maur ...**

Après des semaines de relances nous avons enfin obtenu un deuxième rendez-vous avec Mme le Maire de Sucy le lundi 8 novembre. Peu d'avancées notables.

Vous savez qu'un groupe familial de Roumains (37 personnes dont 11 jeunes enfants) vivent dans des conditions très précaires dans le bas de Sucy. Ces personnes travaillent dans la ferraille et cherchent à s'intégrer en travaillant et en scolarisant leurs enfants. Cinq de leurs enfants sont aujourd'hui scolarisés dans des écoles de Sucy et cela se déroule sans aucune difficulté particulière. Ce groupe provient de régions inondées de Roumanie et se trouve à Sucy depuis plus de deux ans.

Depuis début septembre, un Comité de Soutien s'est formé, regroupant des personnes de toutes opinions politiques ou confessionnelles. Avec eux, ce Comité a entrepris des démarches auprès de la Mairie et des instances sociales. Ce Comité s'appuie aussi sur plusieurs associations (Romeurope, Amnesty International, FCPE, Secours Catholique)

Malheureusement, cela ne suffit pas. Une décision de justice le 16 novembre va conduire très certainement à une expulsion dans les jours prochains, à l'approche de l'hiver. Afin d'éviter une expulsion traumatisante et la réception d'Ordre de Quitter le Territoire Français (OQTF), les Roumains sont actuellement en recherche d'une nouvelle solution provisoire.

Durant cette période de recherches, ils ne peuvent travailler et ne ramènent pas d'argent pour se nourrir. En temps normal, ils vivent à 37 avec 50 euros par jour !

Cette situation va probablement durer plusieurs mois.

Nous nous permettons de solliciter aujourd'hui votre humanité et votre bon coeur face à une situation humainement difficile à tolérer, à côté de chez nous.

Si vous souhaitez participer à notre action afin de les soutenir, vous pouvez verser un don au Comité de Soutien en adressant un chèque à l'ordre de Blandine Lambert ou à l'ordre Philippe Haniquaut (\*).

Votre don, si modeste soit-il (10€, 20 €, 30€ ou davantage) sera le bienvenu.

Voici quelques exemples de dépenses les plus urgentes :

Des bottes pour les enfants compte tenu du terrain boueux et de la météo, du lait pour un jeune bébé de 7 mois, des médicaments pour ceux qui ne bénéficient pas encore d'aide médicale, des fournitures pour les enfants scolarisés, des pièces de rechange pour leurs véhicules anciens, unique outils de travail ...

La tenue du compte sera bien sûr consultable afin que vous sachiez ce qui a été fait. Notre Comité de soutien a vocation à accompagner les Roumains jusqu'à l'insertion, ce qui prendra plusieurs mois. Lors de sa dissolution, le solde du compte sera reversé à l'association Romeurope afin de lui permettre de poursuivre ses actions.

Par avance, merci pour eux.

**Le collectif de soutien aux Roumains de Sucy.**

*(\*)*, le comité de soutien n'étant pas une association, il ne pourra délivrer de reçus fiscaux

**CRETEIL.**

**Contact.** Marie Thérèse Vogler 06 84 65 58 18 et Marie Thérèse Defrade

**Laurent Godin / 06 18 49 58 58**

Cela fait un peu plus de huit jours que l'évacuation du terrain a eu lieu. Si les familles avec enfants sont pour l'instant hébergées à l'hôtel, une dizaine de personnes sont, par ce temps à la rue. Aussi, pour faire le point et essayer de trouver une solution, la prochaine réunion du comité de soutien aura lieu le

**Lundi 15 novembre 2010**

**De 20h à 22h30**

**Maison des Associations**

**Rue François Mauriac**

**A l'ordre du jour** il y aura: les OQTF, l'hébergement, les projets d'insertion par le travail, le logement, l'alphabétisation, et aussi les questions que vous voudrez y mettre.

Nous nous espérons nombreux.

Pour le comité de soutien : M.Th.Vogler

## **ORLY.**

**Contact Florence Lecervoisiere. 06 12 53 35 31 Françoise Pottie 01 48 84 98 16**

COMITÉ ROMS d'ORLY lundi 8 Novembre 2010

CR Dominique GAILLET. LDH

19 familles : 50 adultes et 10 enfants

La mairie leur a demandé de limiter le nombre d'occupants

Scolarisation : tous les enfants relevant de l'école élémentaire sont scolarisés

Demeure le problème des ados relevant du secondaire : attente pour passer les tests au CIO puis attente d'une affectation : la classe qui leur conviendrait serait une classe d'accueil pour élèves non scolarisés antérieurement mais elle existe en nombre restreint sur le département.

Un petit relevant de la maternelle mais souffrant d'un pied bot a été vu par le médecin de PMI, il est prévu pour lui une entrée à l'école, le médecin scolaire se mettra en rapport avec la PMI

A noter qu'une réunion avec l'Inspectrice de l'éducation nationale, des instituteurs des classes accueillant les étrangers, les directions des écoles, les psychologues scolaires, le CASNAV (structure pédagogique de l'éducation nationale s'occupant des élèves non francophones) a invité Michel en tant que représentant de ROMEUROPE

Santé : la prise en charge médicale est réalisée. L'accès au centre Calmette est libre

Cependant les conditions de vie sont extrêmement difficiles :

L'accès au camp est quasi impossible après les pluies de ces derniers jours. Il n'y a ni WC, ni point d'eau, ni extincteur, ni électricité. Pour ces 4 points, la réponse de la mairie est négative (ce serait trop compliqué..)

Florence propose de rencontrer souvent les élus afin d'éviter les malentendus comme à Choisy et Michel préconise qu'on défende le droit commun en se référant à un code de bonne conduite qui devrait être mis au point dans le Val de Marne, et qui comprendrait, entre autres, l'accès à l'EAU et la SÉCURITÉ.

Accompagnement :

Florence va enregistrer les enfants afin qu'ils participent à un clip de l'UNICEF.

Apprentissage de la langue : Contact pris avec LIRE pour VIVRE : mais c'est tourné plus vers l'écrit que l'oral, existe-t-il d'autres associations ??? Quel est le projet des roms par rapport à cet apprentissage ? Peuvent-ils en avoir un ?

Ils ont droit d'accéder aux restos du coeur. Ils participeront au marché de Noël.

Problème : impossible de rencontrer les femmes dans la journée alors qu'elles sont demandeuses d'une aide du planning familial et il semble qu'elles n'utilisent pas les douches

RDV est demandé à la mairie avec un groupe étoffé de gens du comité Rom.

Il est urgent de trouver un autre terrain plus sain et aménageable.

PROCHAINE RÉUNION LE 25 NOVEMBRE À 20H30 à Triolet/Aragon

## **VILLENEUVE le ROI**

**Contacts** Cristel Maicon 06 28 75 04 61 imediat91@gmail.com

Serge Leyronnas 06 74 94 87 69 sleyronnas@free.fr

Joël Josso 06 12 43 67 13 joel.josso@wanadoo.fr

### **Bref compte rendu de la réunion du 2/11/2010 – Décisions**

- Il a été demandé aux familles d'établir une liste précise des personnes (adultes et enfants) présentes sur le camp). C'est en cours.

- Au vue de cette liste, il faudra déterminer les conditions de poursuite des domiciliations et scolarisation. Compte tenu des engagements pris et des conditions locales, le Comité de solidarité ne sera pas forcément en capacité d'aider tout le monde....

Il est rappelé aux familles présentes l'importance de maîtriser le nombre de personnes installées.

- Christian Castagna informe que Daniel Guerin lui a indiqué avoir mis en demeure le CG de reloger les familles. Si un tel relogement était possible, il semble important qu'il prenne en compte les efforts actuels d'accompagnement social, de suivi médical et de scolarisation. Toutes ces actions en cours ne peuvent être ignorées.

La déclaration écrite de D. Guérin suscite des réactions. Il est décidé d'inviter D. Guerin à une prochaine réunion du Comité.

- Il est décidé de rédiger un document – destiné à être diffusé largement – reprenant ce que le Comité a fait depuis deux mois avec les familles, et ce que nous voulons continuer à soutenir, en précisant pourquoi cela nous semble important.

- Rentrée des classes jeudi. RV pris avec la directrice et les familles. Joël Josso sera présent. Les familles précisent qu'elles assureront l'accompagnement régulier des enfants à l'école.

- Pas de réponse aux courriers adressés au CG et au maire. Serge LEYRONNAS relancera le CG.

- Les familles souhaiteraient disposer de bac à ordures sur le terrain : a voir avec CG (propriétaire et donc redevable d'un taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et la Mairie responsable de la collecte et de la salubrité publique. Question dépendante de la précédente. Il semblerait que D. Guerin avait pris des engagements auprès des familles sur cette question.

-Un point sur les AME est fait

- Projet de marché de Noël.

Lieux : Ferme pédagogique le 18/12 (problème des ventes au seul profit de la ferme) / Marché

hebdo de Villeneuve Le Roi : le placier exige l'accord du maire / Orly : Christelle revoit les conditions de participation / Voir si marché prévu sur Ablon (Patrice se renseigne). Pourquoi pas Villeneuve saint Georges ?

Relancer la participation des femmes du campement pour avancer le projet.

Ce projet pourrait être un étape vers d'autres activités : travaux manuels (voir avec Maison de l'Amitié) et alphabétisation.

Difficulté évidente pour que les femmes du camp « sortent ».

- Questions matérielles : 3 poêles ne fonctionneraient pas bien. Patrice passera sur le camp. Les vêtements qui étaient à l'espace vert sont donnés directement aux familles. Les coordonnées du Secours Populaire leur sont transmises.

- Prochaine réunion : mardi 16/11 en deux temps (19H : le comité seul et 20h : avec les familles).

Cette date sera confirmée.

*Pour le compte rendu*

*S.Leyronnas*

**CHOISY le ROI**

**Contact** Michel Fèvre 06 08 55 28 33. Marie Claire Gourinal 06 71 90 53 67

**Un point sera fait sur le projet en cours, notamment des éléments de la réunion du Groupe de Suivi, dans un prochain compte rendu.**

**Réunion du comité le 17 novembre.**

Le délibéré du TA de Melun sur les OQTF délivrés en Aout sera connu le 16 novembre ; les autres recours seront jugés le 18 novembre toujours au TA de Melun.

**LIMEIL BREVANNES**

**Contact.** Aude Léveillé, 06 81 38 17 35 Michèle Brillant

Projet en cours avec la municipalité et associations pour les familles du terrain des Longs Rideaux

**VITRY sur SEINE et IVRY sur SEINE VILLEJUIF.**

**Vitry. Contact** Dominique ADAM 06 72 72 23 88 Yves Lorient 06 68 30 11 62

**Ivry. Contact.** Dominique RAMEAU ; 06 80 47 73 41 (à compléter)

**Villejuif. Contact** Charles Bouhanna charles.bouhanna@orange.fr

Une réunion d'information à propos des Roms qui ont trouvé refuge dans ces villes (Ivry, Vitry, Villejuif), a eu lieu le **9 novembre et a regroupé plus de 50 personnes.**

**La création d'un comité de soutien associant les réseaux Ivry/Vitry/Villejuif est décidée avec des actions spécifiques aussi et des rapports différents avec les communes.**

**Un rendez vous avec la municipalité d'Ivry sur Seine aura lieu ces prochains jours.**

Un compte rendu de la réunion sera communiqué.

**DES PROJETS D'INSERTION EXISTENT DEJA depuis 2004.**

**Ces projets peuvent servir d'exemple dans différents lieux...** Montrer à des collectivités territoriales que c'est possible !!!

Rappelons que dans le Val de Marne près de 200 personnes sont à présent dans des situations d'insertions, logés, avec un emploi ou en recherche, les enfants scolarisés grâce à des projets mis en place depuis 2005 pour les plus anciens, entre les associations et Le Conseil Général ou des communes comme Limeil-Brévannes, Choisy le Roi, Orly.

Avec CG : Saint Maur (ex gendarmerie) , Villejuif, Vitry sur Seine, Joinville....avec Choisy le Roi, avec l'AUVM sur Orly et ailleurs, à Limeil Brévannes, Terrain Ivry sur Seine, hébergements dans les Hôtels

Dernier projet en date : l'hébergement avec la commune de Choisy le Roi, la Fondation Abbé Pierre, Coup de Main, Romeurope et le Conseil Général pour 70 personnes.

*Michel FEVRE, Romeurope 94, le 15 novembre 2010*